

**Contribution de l'observatoire de l'open data à la consultation nationale sur le numérique.
Plateforme du CNNum**

Open data : libérer les données publiques

LES ENJEUX :

1. Favoriser l'appropriation des données par les citoyens.

L'ouverture des données n'a de sens que si les citoyens en comprennent leur intérêt. D'où la nécessité d'une véritable pédagogie de la data : son utilité au service de la concertation. Dans ce travail de pédagogie, les élus et les services ont un rôle important. L'open data n'est pas une fin mais un moyen.

2. Favoriser la mise en relation entre les acteurs.

Les citoyens doivent pouvoir avoir accès facilement aux données qui les concernent. Le défi consiste en **l'amélioration et le renforcement des relations entre les référents de l'open data d'une collectivité et les acteurs locaux** en demande de fichiers. On peut parler de *retour sur investissement du capital informationnel* pour un citoyen qui a contribué à produire la donnée.

3. Lever les freins liés à la responsabilité de la donnée.

Notamment dans le cadre d'une ouverture temporaire pour un débat public par exemple. Comment proposer une solution intermédiaire (les données sont ouvertes temporairement, partiellement, et pas mises à jour) sans que cela soit reproché.

Dans les collectivités, quel rapport à la décision ?

Pour les entreprises : si trop de transparence, quels sont les risques pris ? Comment les réduire ? Si les données ne sont plus en propriété, comment assurer une garantie de la data ?

LES SOLUTIONS :

1. Favoriser l'émergence de structures de médiation

Il pourrait s'agir de lieux physiques d'échange multi-acteurs. La représentativité des acteurs est importante : élus/citoyens/associations/techniciens/entreprises.

Parmi les défis de ces structures :

- Pédagogie de la data par des outils ;
- Organiser la filière de la donnée (mise en place d'une certification, d'un « label rouge » de la donnée).
- Garantir la déontologie par une charte (engagements, licences, moyens).

Cartographie disponible sur un site unique, pour faciliter la visibilité des acteurs. à l'image de la cartographie des commissaires enquêteurs (tiers de confiance) des pédagogues -bénévoles- de l'open data. Ces acteurs seraient mobilisés plus facilement en cas de besoin spécifique.

Autre structure de médiation possible : un « hackaton » sur la création d'outils de data-visualisation. L'objectif est de créer des outils simples d'accès et compréhensibles par tous. La data-visualisation est simplement une infographie mais dont l'usage doit être « démocratisé ».

2. « Evangéliser » tous azimuts

Il pourrait s'agir de publier un livre blanc pour la compréhension par les élus des enjeux des données publiques, des brochures, clips TV, événements dans les universités...

3. Renforcer les obligations de l'administration en matière de mise à disposition des données publiques

- Insertion d'une clause d'obligation de publier les données dans les marchés publics.
- Soutien de la structure étatique à destination des petites collectivités (au delà de simplement agréger les données sur un portail national, il s'agit de soutenir les actions des petites collectivités).